

LA FÊTE DU 8 SEPTEMBRE 1872, A LYON.

Une lettre du maire de Lyon, adressée au préfet du Rhône, à l'occasion de la cérémonie du 8 septembre dernier, semblait prévoir des troubles graves, provoqués par le parti clérical. En effet, M. le maire s'exprimait ainsi :

« Je tiens d'abord à dégager l'administration municipale de
« tout concours ainsi que de toute ingérence dans des agisse-
« ments qui, non seulement constituent une flagrante violation
« de la loi, mais encore peuvent être, à bon droit, considérés
« comme portant atteinte à la tranquillité publique. »

Après avoir lu cette épître, j'étais dans l'indécision pour savoir si j'irais m'exposer au milieu d'une foule cléricale et turbulente, d'autant plus que, d'après l'auteur de la lettre : « Toute cette
« mise en scène emprunte aux circonstances actuelles un carac-
« tère hostile aux institutions républicaines, et dont le côté pro-
« vocateur n'échappera pas au bon sens de la population. »

On comprend qu'un vieillard de 72 ans n'aime pas à se trouver au milieu du tumulte ; car au moindre choc il risque d'être renversé. Cependant la curiosité l'emporta sur la prudence, et je me dirigeai vers la place de la Feuillée.

La foule qui remplissait les quais et les bas ports était immense, et je m'étonnai du calme et du silence qui régnaient au milieu de cet attroupement de réactionnaires. Ma surprise allait toujours croissant, et je ne pouvais pas concevoir comment un personnage tel que le citoyen maire avait pu être effrayé par l'annonce de cette innocente cérémonie. Cependant je restai un petit quart d'heure dans l'attente de quelque événement un peu grave qui, sur un signal archiepiscopal, se produirait. Tout-à-coup, en effet, sur les six heures, j'entends une détonation ; toute la foule se remue et, dans la crainte d'être *foulé*, je me retourne pour me sauver et me mettre à l'abri, quand je vois aussitôt tous ces perturbateurs se mettre à genoux. Cette attitude me donna du courage, et je renonçai à prendre la fuite. Dans l'espace de